

Scrutin législatif et communal (page 3)

Des urnes aux engagements



Malgré une atmosphère globalement apaisée lors du scrutin, des irrégularités n'ont pas manquées.

GOUVERNANCE

SOCIÉTÉ

SANTÉ



Elections du 5 juin 2025

Elections du 5 juin 2025 : ce que chaque citoyen doit comprendre (page 2)



Aïd al-Adha 2025

Aïd al-Adha 2025 : La fête du Sacrifice la plus onéreuse (page 4)



Prix des médicaments

Une hausse moyenne de 32 % (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Scrutin clos, redevabilité ouverte



Mélance Maniragaba,
Rédacteur en chef adjoint

Le double scrutin du 5 juin 2025 pour les élections législatives et communales vient de s'achever. Les

citoyens ont élu leurs députés et conseillers communaux. L'essentiel a été fait : le scrutin est terminé. Faut-il maintenant croiser les bras ? Certainement pas. La redevabilité, elle, demeure ouverte. Il reste à gérer, entretenir et protéger la cause pour laquelle tant de combats ont été menés afin d'atteindre ce grand jour et cette place convoitée.

Les élections sont certes passées. Mais c'est désormais une opportunité stratégique pour les bergers de prouver leur valeur devant leurs troupeaux. Il convient de rappeler que ces fonctions se méritent. Durant les campagnes électorales, certains

candidats promettent parfois l'impossible comme déplacer le lac Tanganyika, vaste de plus de 30 000 km² pour le faire monter à l'intérieur du pays.

Hélas, une fois élus, certains font le contraire : au lieu de déplacer le lac, ils s'installent confortablement à ses abords et savourent son bon vent. Et peu à peu, ils oublient leurs origines. Plutôt que de se rapprocher des brebis pour recueillir leurs doléances, ils se consacrent au business ou à la construction des villas en ville. On ne les revoit qu'au rendez-vous électoral suivant.

Qu'on se comprenne bien :

il ne s'agit pas de dire que le représentant du peuple ne doit pas vivre dans une villa confortable ou en ville. Il s'agit de rappeler qu'il est redevable envers ceux qui lui ont accordé leur confiance. Cela implique la promotion d'une culture de transparence, le renforcement de la participation citoyenne au développement et de faire de la redevabilité une norme et non une exception.

Mais l'électeur aussi a un rôle à jouer. Il ne doit pas se comporter comme une vache qui a mis bas en saison sèche et laisse ensuite au berger la charge de s'occuper du veau. Il doit agir, revendiquer ses droits, notamment en

exigeant la tenue des promesses électorales.

Cela peut sembler difficile, mais pas irréalisable. Il est aujourd'hui plus facile de se regrouper en associations ou en coopératives. Pourquoi ne pas créer des comités de suivi citoyen afin de surveiller la tenue des engagements électoraux, d'évaluer la présence et l'implication des députés dans les projets de développement ?

Que de bonnes initiatives guident les nouveaux élus, afin que le citoyen puisse vivre dignement et être écouté dans l'expression de ses préoccupations quotidiennes.

GOUVERNANCE

Elections du 5 juin 2025 : ce que chaque citoyen doit comprendre

Dès les premières heures de ce jeudi 5 juin, ils étaient des millions à se presser vers les bureaux de vote. Certains le faisaient avec enthousiasme, d'autres par devoir, parfois sans bien savoir ce qui se jouait vraiment. Pourtant, ce scrutin n'était pas comme les autres. En glissant leurs bulletins dans les urnes, les Burundais ont participé à un changement en profondeur du visage administratif et politique du pays. Nouvelle carte, nouvelles règles, nouveaux repères : chacun a voté, mais nombreux ignorent encore ce qui a réellement changé.

Jeudi le 5 juin 2025, plus de six millions de Burundais se sont rendus aux urnes, souvent dès l'aube, pour choisir leurs députés et leurs conseillers communaux. Beaucoup l'ont fait avec conviction, d'autres par habitude et certains sans toujours bien savoir ce qu'ils allaient vraiment décider. Pourtant, ce vote-là n'était pas comme les autres. Derrière ces bulletins glissés dans les urnes se cache un nouveau paysage politique et administratif, bien différent de celui que les Burundais ont connu jusqu'ici. Donc le pays a changé de visage

Avant même de parler des candidats ou des partis, il faut parler de la carte du Burundi. Car le pays ne se découpe plus de la même manière. Là où il y avait 18 provinces, il n'y en a plus que cinq : Bujumbura, Butanyerera, Gitega, Burunga et Buhumuza. C'est comme si on avait réorganisé les tiroirs d'une grande armoire : les vêtements sont les mêmes, mais les cases ont changé.



À l'issue des élections de juin 2025, le pays ne sera plus découpé comme avant : moins de provinces, moins de communes, de nouvelles règles du jeu...

Le nombre de communes, lui aussi, a été réduit de manière radicale. On est passé de 119 à 42 communes. C'est un bouleversement. Moins de communes, cela signifie des responsabilités plus concentrées. Mais aussi, potentiellement, des populations plus éloignées de leurs autorités locales.

Cette réorganisation a un but : simplifier la gouvernance, mieux répartir les ressources. Mais pour le citoyen lambda, cela reste flou. Il continue d'aller chercher un document officiel dans les bureaux habituels. On se demande juste pourquoi l'administration a changé de nom.

Un Parlement à l'image du peuple, mais pas tout à fait

Les députés élus ce 5 juin sont au nombre de 100, auxquels s'ajoutent trois membres de l'ethnie Twa, nommés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) pour garantir leur représentation. C'est un geste fort, car cette communauté a longtemps été oubliée dans les affaires de l'Etat.

La répartition des députés entre les nouvelles provinces a été faite en fonction du nombre d'électeurs

inscrits. Bujumbura et Butanyerera ont chacune 23 sièges, Gitega en a 21, Burunga 17 et Buhumuza 16. Cela veut dire que plus une province a d'habitants, plus elle aura de députés à l'Assemblée. En somme, plus une région est peuplée, plus sa voix pèse.

Malheureusement, ce sont des listes qui ont été élues, pas des individus (listes bloquées). Cela veut dire que vous n'avez pas voté pour untel ou unetelle, mais pour une équipe présentée par un parti ou une coalition à l'exception des candidats indépendants. Ces listes doivent respecter des règles très strictes : il faut qu'elles comportent à la fois des Hutus et des Tutsis, au moins 30 % de femmes et qu'elles respectent un équilibre géographique.

Et pour qu'une liste obtienne au moins un siège, elle doit recueillir 2 % des voix au niveau national. Pas facile pour les « petits partis ». Pour le candidat indépendant c'est pire. Pour avoir un siège, il doit recueillir au moins 40 % de voix dans la province où il s'est fait élire.

Et les conseillers communaux ?

Beaucoup de Burundais s'intéressent peu aux conseillers

communaux. Et pourtant, ce sont eux qui s'occupent de la vie quotidienne : l'état des routes, l'accès à l'eau potable, la gestion des écoles, la sécurité dans les quartiers. Ils sont élus pour représenter chaque colline ou chaque quartier.

Selon le nouveau code électoral promulgué le 5 juin 2024, chaque commune du Burundi sera désormais administrée par un conseil communal composé d'au moins 25 membres, avec une exigence d'au moins 30 % de femmes parmi eux. Cette disposition est énoncée à l'article 183 de la loi organique n° 1/12 du 5 juin 2024,

qui modifie la loi organique n° 1/11 du 20 mai 2019 relative au code électoral.

Selon différents observateurs, ces élections ne sont pas une fin. Elles sont un début. Un rendez-vous entre le peuple et ses représentants. Reste à savoir si ces derniers écouteront vraiment les voix de ceux qui les ont portés là.

Gilbert Nkurunziza

BurundiEco
Media - Part - Station

Rohero I, Avenue de la Révolution, n°8
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Rédacteur en chef adjoint :
Mélance Maniragaba

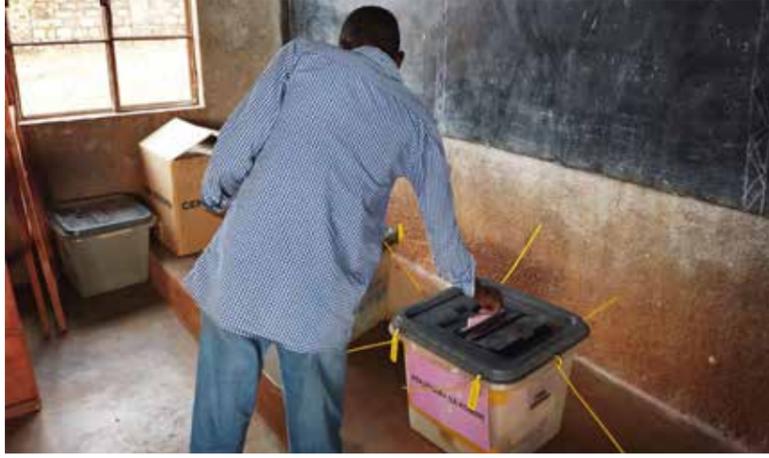
Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 04 Juin 2025		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2915	2963
Euro	3312	3366
Shi. Kenyan	22.5695	22.9336
Shi. Tanzanien	1,0881	1,1056
Shi. Ougandais	0,8007	0,8136
Fr Rwandais	2,0608	2,0941

Elections législatives et communales

Un scrutin globalement apaisé malgré quelques irrégularités

Le double scrutin législatif et communal du jeudi 5 juin 2025 s'est tenu sur l'ensemble du territoire burundais dans un climat globalement serein. Des équipes de journalistes mobilisées dans le cadre de la synergie des médias ont observé de près le déroulement des opérations électorales à travers toutes les provinces, notamment à Bujumbura, Buhumuza, Burunga, Butanyerera et Gitega. Une affluence matinale significative et une organisation plutôt fluide ont été constatées dans de nombreuses localités.



Si quelques incidents isolés sont venus troubler la sérénité du scrutin, ils n'ont pas entaché, selon de nombreux observateurs, le caractère pacifique et ordonné de cette journée électorale.

A Bubanza, dans la province de Bujumbura, les premiers électeurs s'étaient déjà formés en file dès l'aube devant le centre de vote de l'ITABU Kivyuka. Selon Jessé Mechisedeck Ntirampeba, président de ce centre, plus de 2 540 électeurs étaient attendus, répartis dans six bureaux. Les mandataires des partis CNDD-FDD et CNL ainsi que des observateurs de l'Eglise catholique étaient présents dès l'ouverture des bureaux, assurant une certaine transparence du processus. Une organisation similaire a été signalée dans d'autres localités, notamment à Mpanza.

A Muyinga, dans la province de Buhumuza, la Commission Electorale Communale Indépendante (CECI) a ouvert ses 140 centres de vote à 6h précises, accueillant un total attendu de plus de 220 000 électeurs, selon son président Pascal Ntirandekura. Dans certains centres tels que

l'Ecofo Muyinga III et IV, les électeurs affluaient dès 5h45. Aucun incident logistique majeur n'a été rapporté, même si dans la majorité des bureaux, seuls les mandataires du CNDD-FDD et de l'UPRONA étaient visibles.

Une mobilisation marquée des autorités et des figures nationales

Le président de la République, Evariste Ndayishimiye, a accompli son devoir civique dans sa province natale de Gitega, en compagnie de la première dame et de certains de leurs enfants. A la sortie du bureau de vote, il s'est dit satisfait du bon déroulement des élections, y voyant un signe de maturité démocratique et de patriotisme. Il a également salué la présence d'observateurs internationaux, notamment ceux de l'Union africaine et de l'organisation suisse Nonviolent Peaceforce (NP).

Dans la province de Butanyerera, à Mwumba, l'ancienne première dame Denise Nkurunziza a voté tôt le matin à l'Ecofo Buye. Elle a rappelé que le vote constitue à la fois un acte de patriotisme et une fierté pour tout citoyen responsable.

De son côté, le président du Sénat, Emmanuel Sinzohagera, s'est également rendu aux urnes. Il a salué la mobilisation massive des Burundais et le caractère pacifique de la campagne électorale, qualifiant le tout de « signe évident de démocratie ». Il a invité l'ensemble des citoyens à respecter le verdict des urnes, en toute responsabilité.

Des irrégularités dénoncées par certains candidats et partis

Malgré une atmosphère globalement apaisée, des irrégularités ont été signalées dans plusieurs

localités. A Bujumbura, le candidat indépendant Dieudonné Nahimana a fait part de ses préoccupations, soulignant que certains électeurs auraient voté sans carte d'électeur. Il a également dénoncé le fait que plusieurs de ses mandataires n'aient pas été autorisés à exercer leur rôle, sous prétexte de retard. Il a annoncé son intention de porter plainte auprès de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Le parti Alliance pour la Paix, la Démocratie et la Réconciliation (APDR), tout en saluant la mobilisation populaire, a exprimé son inquiétude face à l'absence d'observateurs de certains partis politiques dans plusieurs bureaux de vote. Son président, Gabriel Banzawitonde, a toutefois appelé les Burundais à faire confiance aux institutions en charge du processus électoral.

Au Nord du pays, à Kirundo, et à Vumbi, deux électeurs ont été arrêtés pour avoir volontairement déchiré leurs bulletins de vote. Le procureur de la République a annoncé l'ouverture d'un procès en flagrance. Le tribunal de grande instance de Kirundo les a jugés le soir même : Clizane Mutarambirwa a été condamné à une amende de 200 000 BIF pour trouble électoral, tandis qu'Eloge Mugabo a écopé d'une amende de 250 000 BIF pour les mêmes faits, aggravés par la détention et la consommation de stupéfiants.

A Cankuzo, Havyarimana Désiré a été interpellé pour avoir quitté le bureau de vote avec un fragment de bulletin qu'il aurait préalablement mutilé. Bien qu'il ait plaidé une confusion liée à son état de santé, les autorités judiciaires ont retenu

un geste délibéré et ouvert une procédure à son encontre.

Le dépouillement s'est déroulé dans le calme

Dès la fermeture des bureaux de vote à 15h, les opérations de dépouillement ont été enclenchées dans les différentes localités. A Kayanza, notamment dans les centres de l'ECOFO Magamba et de l'ECOFO Karunyinya III (commune Muruta), les bulletins ont été comptés en présence des mandataires du CNDD-FDD et de l'UPRONA, dans une atmosphère calme. Le processus s'est poursuivi dans les autres provinces sous la supervision des observateurs accrédités, jusqu'en début de soirée, voire 20h dans certaines zones.

L'acheminement du matériel électoral vers les bureaux de la CECI s'est effectué dans la foulée. Ce vendredi 6 juin est consacré à la compilation des résultats en provenance des différents centres de vote. Les résultats provisoires sont attendus dans une semaine, tandis que la publication des résultats définitifs est prévue pour le 20 juin.

Plus de six millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour élire à la fois les députés à l'Assemblée nationale et les conseillers communaux. A cette fin, plus de 14 000 bureaux de vote avaient été aménagés à travers le pays, mobilisant des milliers d'agents électoraux et de volontaires.

Gilbert Nkurunziza

INTEGRATION REGIONALE

Le Corridor Central s'active pour faciliter l'accès aux biens et services

Afin de permettre au consommateur final d'accéder à des biens et services à coût réduit dans la sous-région, une réunion du STACON, un organe consultatif réunissant les parties prenantes du Corridor Central s'est tenue à Dar-es-Salaam fin mai 2025. Cette réunion avait pour but de discuter, délibérer et dresser un rapport à l'intention des organes compétents sur les barrières tarifaires et non tarifaires entravant le commerce. Dans le même cadre, un projet tripartite de construction de chemin de fer à écartement standard est en cours, et la pose de la première pierre est prévue pour bientôt.



Réunion du STACON à Dar-es-Salaam axée sur les questions liées au commerce et au transport de transit entre le port de Dar-es-Salaam et les pays membres de l'AFTTCC.

« Il existe également un organe consultatif, le STACON, qui réunit les parties prenantes », ajoute-t-il.

Selon Me Flory Okandju, les sujets abordés concernent principalement les barrières tarifaires et non tarifaires identifiées le long du Corridor Central.

« Lorsqu'un tel organe se réunit, il débat et délibère. Un rapport est ensuite rédigé et transmis aux organes décisionnels, c'est-à-dire au conseil d'administration et, au plus haut niveau, au conseil des

ministres, en vue de prendre les décisions à mettre en œuvre », insiste-t-il.

Vers une réduction du coût du transport

Le Secrétaire Exécutif de l'AFTTCC souligne que les décisions prises après les délibérations permettent de lever les obstacles tarifaires et non tarifaires, facilitant ainsi le commerce dans la région.

Cela entraîne une réduction des coûts du transport. Ce qui se traduit

par un meilleur accès aux biens et services pour le consommateur final. Ce processus contribue également à la croissance économique des Etats membres.

« Cela renforce l'efficacité et la compétitivité du corridor par rapport aux autres. Nous évoluons dans un monde dynamique et compétitif. Dans cette compétition, l'accès facile aux biens et services est un élément clé. C'est ce qui rend le corridor attractif pour les opérateurs économiques, les investisseurs et les partenaires

d'affaires », poursuit Me Flory Okandju.

De son côté, Athanase Ndayiragije, directeur des transports internationaux au ministère en charge du commerce du Burundi, souligne la nécessité d'accélérer la délivrance des documents au poste-frontière à arrêt unique de Kobero afin de réduire le temps d'attente pour les chauffeurs.

Un chemin de fer pour renforcer l'intégration

Dans le cadre de la facilitation du commerce sous-régional, un projet tripartite de construction d'un chemin de fer à écartement standard (SGR) reliant la Tanzanie, le Burundi et la RDC a été lancé.

Le 29 janvier 2025, un contrat a été signé pour la construction d'un tronçon de 282 km entre Uvinza (Tanzanie) et Musongati (Burundi). Ce tracé comprend 180 km entre Uvinza et Maragarazi jusqu'à la frontière burundaise et 102 km de Maragarazi à Musongati au Burundi. La signature a eu lieu à Dar-es-Salaam.

Fin mai 2025, les délégations burundaises et tanzaniennes se sont rendues à Musongati pour finaliser les préparatifs en vue du lancement effectif du projet. L'entreprise adjudicataire des travaux était également présente sur le site.

Mélance Maniragaba

Mwaro / Elections 2025 : Un scrutin apaisé et une forte participation

La Commission Electorale Communale Indépendante (CECI) de Mwaro fait état d'un bon déroulement du double scrutin législatif et communal. Elle estime le taux de participation à 93 %. Les électeurs, satisfaits d'avoir accompli leur devoir civique, exhortent les nouveaux élus à œuvrer pour l'intérêt de tous.

Selon Aaron Ndayikengurukiye, président de la CECI de Mwaro, le scrutin s'est bien déroulé dans les 10 zones couvrant 67 collines de la commune Mwaro, en province de Gitega. Toutefois, il reconnaît que la collecte du matériel électoral a commencé tardivement, vers 23 heures, en raison des difficultés de déplacement. Il déplore également l'absence de routes reliant certaines localités de cette nouvelle commune.

A 14 heures, ce vendredi 6 juin, le dépouillement était en cours. 76 575 électeurs étaient attendus et trois partis politiques, à savoir le CNDD-FDD, l'UPRONA et le CNL, se sont disputé les postes au niveau communal, tandis que 14 formations politiques étaient en lice pour les élections législatives.

Des attentes citoyennes fortes

« Aujourd'hui, les enfants des membres des partis politiques différents, issus d'ethnies ou de régions variées, fréquentent les mêmes hôpitaux, les mêmes écoles, les mêmes marchés. Nous avons bénéficié de la route nationale RN18 qui facilite le transport des biens et des personnes. Toutefois,



Pour Denise Ndayaye (premier plan), vice-présidente du Sénat, les élus ont le devoir de servir l'ensemble des citoyens.

l'accès aux intrants agricoles reste une nécessité », explique Désiré Ndayizeye, père de trois enfants vivant sur la colline Gasenyi. Il souhaite que les nouveaux élus poursuivent les efforts de développement au bénéfice de tous les citoyens.

Joséphine Ntawumbabaye, sexagénaire de la même colline, espère que les nouveaux dirigeants garantiront la paix afin qu'elle

puisse vaquer sereinement à ses activités champêtres. Même souhait exprimé par Guillaîne Niyokwizera, 20 ans, cultivatrice et mère d'un enfant.

Gouverner pour tous

Pour Denise Ndayaye, vice-présidente du Sénat, les élus ont le devoir de servir l'ensemble des citoyens : « Les électeurs, qu'ils aient voté pour le parti gagnant ou non,

doivent se rappeler qu'ils formaient un seul peuple avant les élections. Il est maintenant temps d'unir les forces pour appliquer le projet de société du parti vainqueur. »

Imelde Sabushimike, ministre en charge de la solidarité nationale, appelle les femmes à continuer à accomplir leur devoir civique en allant voter, un droit garanti par la Constitution.

Les principaux mandataires politiques et observateurs électoraux présents dans la commune de Mwaro représentaient notamment le CNDD-FDD, l'UPRONA, la Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP Burundi), l'Association des Femmes Rapatriées du Burundi (AFRABU) et l'association Dushirehamwe.

Mélance Maniragaba

SOCIÉTÉ

Aïd al-Adha 2025 : La fête du Sacrifice la plus onéreuse

L'Aïd al-Adha appelé aussi fête du sacrifice se déroule cette année dans un contexte économique et logistique difficile marqué par une pénurie de carburant et une flambée des prix des moutons et des chèvres. Ces deux facteurs compliquent l'accès aux animaux destinés au sacrifice, une tradition essentielle pour de nombreuses familles musulmanes pour une telle fête.

Ce vendredi 6 juin 2025, les musulmans burundais se sont joints aux fidèles du monde entier pour célébrer l'Aïd al-Adha. A Bujumbura, la circulation était filtrée dès le matin, avec une baisse notable du trafic en raison du jour férié accordé aux non-musulmans. Pour eux, ce vendredi offre un congé prolongé après les élections législatives et communales du jeudi suivies de cette fête, avant un week-end de repos.

Pour les musulmans, cette journée représente bien plus qu'un simple jour férié: elle est un moment fort de spiritualité et de communion. Dans les rues de la capitale, on pouvait apercevoir des fidèles de tout âge, vêtus de leurs plus beaux habits, se rendant en famille vers les différents lieux de prière.

La plupart d'entre eux ont connu des conditions de déplacement précaires. Certains ont choisi de marcher faute de transports



Cette année, pourtant, le prix des animaux destinés au sacrifice a atteint des sommets sur le marché burundais, rendant leur acquisition difficile voire impossible pour de nombreux fidèles.

en commun suffisants. D'autres ont opté pour des motos ou des vélos, l'essentiel étant d'arriver à destination pour participer à la prière matinale. Les rares véhicules en circulation, ceux qui ont eu la chance de s'approvisionner en carburant, étaient surchargés. Mais les défis liés aux déplacements

n'étaient que le début des déconvenues auxquelles les fidèles ont dû faire face pour célébrer cette fête.

Entre manque et cherté des cheptels

Après la prière, vient le moment

du sacrifice d'un mouton ou d'une chèvre, un rituel symbolisant la soumission du prophète Ibrahim à Dieu. Cette année, pourtant, le prix des animaux destinés au sacrifice a atteint des sommets sur le marché burundais, rendant leur acquisition difficile voire impossible pour de nombreux fidèles. Dans la province

de Mwaro, des habitants ont signalé que le prix minimum d'un mouton ou d'une chèvre avoisine désormais 250 000 FBu. Cette hausse est en partie due à la pénurie de carburant qui affecte directement le transport des animaux vers les marchés d'écoulement, réduisant l'offre et augmentant les coûts de distribution.

La flambée des prix des caprins et des ovins est également aggravée par d'autres facteurs tels que la spéculation des vendeurs qui profitent de la forte demande et l'augmentation des coûts d'élevage. Cette situation inquiète de nombreux fidèles, dont Issa Bukuru, rencontré à Kanyosha, qui témoigne: « La fête du sacrifice de cette année est la plus pénible que je n'ai jamais connue. Combien sont-ils encore à mesure de s'acheter une chèvre ou un mouton qui se négocie aujourd'hui autour de 400 000 FBu? Je me demande si dans l'avenir on ne sera pas obligé de recourir à une alternative ou de ne pas célébrer cette fête tout simplement », dit-il ? Néanmoins, il compte sur l'esprit de solidarité et de partage qui a toujours caractérisé les musulmans à de telles fêtes.

Pour rappel, l'Aïd al-Adha commémore l'acte de foi du prophète Ibrahim, qui accepta de sacrifier son fils sur l'ordre de Dieu. Au dernier moment, un mouton fut envoyé pour le remplacer.

Florence Inyabuntu

Prix des médicaments entre le 1^{er} trimestre 2023 et le 2^{ème} trimestre 2024

Une hausse moyenne de 32 %

L'augmentation du prix moyen des médicaments est fortement corrélée à la dépréciation du franc burundais (BIF) face au dollar américain (USD). C'est ce qui ressort d'une étude sur l'état des lieux des prix appliqués aux services et soins de santé dans les Formations Sanitaires (FOSA) conventionnées avec les Mutuelles communautaires de Santé (MUSA). Cette étude a été commanditée par la Plateforme de concertation des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB).

Selon cette étude publiée en septembre 2024, le prix moyen des médicaments a augmenté de 32 % entre le premier trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024 à l'exception de quelques produits. Cette évolution est liée à une dépréciation de 38,41 % du BIF par rapport au USD, selon les données de la Banque de la République du Burundi (BRB).

La légère baisse observée pour certains médicaments pourrait s'expliquer par des subventions ponctuelles ou des dons, qui auraient contribué à faire baisser les prix.

Une importante variabilité entre les FOSA

L'étude met également en évidence

une forte variabilité des prix des médicaments entre les différentes FOSA avec un coefficient de variation moyen de 0,61.

« Lorsqu'on calcule le rapport entre le prix maximum et le prix minimum, les résultats montrent des écarts allant de 2,6 à 83,3 avec une moyenne de 12,6. Cela signifie que les FOSA les plus chères vendent leurs médicaments en moyenne à un prix 12,6 fois supérieur à celui des FOSA les moins chères. Les médicaments les moins chers sont d'ailleurs ceux pour lesquels on observe le plus de spéculation », indique le rapport.

L'évolution dans le temps confirme une hausse généralisée. Les prix ont grimpé de 32 % entre le premier trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024.

Des différences de prix selon le type et la localisation des FOSA

Le rapport fait remarquer que les Centres de Santé (CDS) affichent une variabilité importante (coefficient moyen de 0,63), les hôpitaux régionaux et de référence nationale pratiquent des prix plus élevés que les CDS tandis que les FOSA privées et confessionnelles appliquent des tarifs moyens équivalents à 207 % et 126 % des prix pratiqués par les FOSA publiques. Les régions Nord et Sud présentent des prix plus élevés que la région Ouest.



Les médicaments sont vendus en moyenne à un prix équivalent à 3,58 fois le prix d'importation, rendu à Bujumbura.

L'étude souligne aussi une forte différence entre les prix de gros et les prix d'importation. Le rapport prix de gros/prix d'importation varie entre 2,1 et 7,4 avec une moyenne de 3,58. Cela signifie que les médicaments sont en moyenne vendus à un prix 3,58 fois supérieur à leur prix d'importation rendu à Bujumbura.

Plusieurs facteurs influencent les prix pratiqués dans les FOSA, notamment la variabilité des coûts d'achat sur le marché, la dépréciation du BIF et l'inflation, la hausse des coûts de production des services, l'augmentation des coûts d'approvisionnement, les spéculations liées aux ruptures de stock dans les pharmacies de

gros, l'absence de prix de référence compétitifs et un dispositif de régulation peu contraignant, notamment dans le secteur privé.

Mélance Maniragaba

AGRICULTURE

ODECA : Pourquoi tant d'instabilités ?

L'Office pour le Développement du Café du Burundi (ODECA) est dorénavant dirigé par une nouvelle équipe qui a à sa tête Ir. Oscar Uwikunda. Cette équipe vient en remplacement d'une autre, mise en place par décret présidentiel pour redynamiser la filière café en mai 2024. Cette équipe de 2024 avait elle aussi remplacé une autre, nommée en février 2023. Ces changements d'organes dirigeants suffisent-ils pour redynamiser cette filière ?

Le Président de la République du Burundi vient de remplacer l'équipe dirigeante de l'ODECA à travers le décret N°100/064 du 30 mai 2025. Ir. Oscar Uwikunda a été nommé Directeur Général de l'ODECA, en remplacement de Jean de Dieu Niyindabira.

Ce décret comprend aussi la nomination du Directeur Technique de cette office, Ir. Vandryck Mahirwe, du Directeur Administratif et Financier, Jacques Dusabumwami, du Directeur du Patrimoine de la Filière Café, Cyriadae Hakizimana, et enfin du Directeur Agronomique, Ir. Gérard Nduwayezu.

Cette nouvelle équipe vient remplacer celle mise en place en mai 2024, après une réunion tenue par le président Evariste Ndayishimiye avec les parties prenantes du secteur café. Lors de cette réunion, le président avait haussé le ton envers l'équipe dirigeante de l'ODECA de l'époque, dénonçant une perte annuelle de 47,6 millions de dollars causée par une mauvaise



« Cette équipe vient en remplacement d'une autre, mise en place par décret présidentiel pour redynamiser la filière café en mai 2024 ».

négociation des prix, un manque à gagner considérable qui devrait contribuer au développement du pays.

Des réformes à faible portée

Ce changement d'équipe dirigeante a été suivi par une série de réformes visant à renforcer la transparence et la régulation de la filière café pour

limiter les pertes économiques. Entre autres, les usines de déparchage doivent désormais fournir un état précis des stocks de café vert, vendus ou invendus, avec mention des acheteurs et des destinations. De plus, toute sortie de café doit être signalée à l'ODECA et seules les stations et les centres de transit autorisés par la commission de suivi peuvent collecter le café auprès des producteurs. Toute collecte illégale est considérée

comme une fraude passible de sanctions.

En parallèle, des mesures strictes encadrent désormais les stations de lavage. Pour collecter et traiter le café cerise, elles doivent obtenir un agrément de l'ODECA et une station de dépulpage-lavage nouvellement construite ne peut pas commencer ses activités sans certificat d'agrément officiel. De plus, les stations doivent s'engager

à payer les caféiculteurs au prix fixé par le gouvernement.

Le gouvernement exerce également un contrôle rigoureux sur la circulation du café, interdisant son transport de nuit et exhortant les autorités locales à veiller à ce qu'il ne franchisse pas les limites communales lorsque des stations de lavage existent à proximité. La circulation du café est restreinte entre 6h et 18h, et toute personne surprise en train de le transporter hors de ces horaires sera considérée comme fraudeur et sanctionnée. L'administration, les forces de l'ordre et la population sont appelées à surveiller étroitement le commerce du café pour éviter les exportations illégales vers les pays voisins.

Malgré ces réformes, la filière peine à se redynamiser et les caféiculteurs ont continué à se tourner vers d'autres cultures jugées plus rentables. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 7 mai 2025, le prix du café cerise a été fixé à 2 800 FBu contre 1 580 FBu auparavant, soit une augmentation de 1 420 FBu représentant plus de 100%. Cette mesure avait pour objectif d'encourager les caféiculteurs.

Cette fois-ci sera-t-elle la bonne pour atteindre les objectifs souhaités? Dans nos éditions antérieures, caféiculteurs et experts ont suggéré que l'accent soit mis davantage sur l'amélioration de la gestion de l'ODECA, au-delà du simple remplacement des dirigeants.

Florence Inyabuntu

ARMC - University Challenge

Pour former des citoyens capables de prendre des décisions financières éclairées

L'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux (AMRC) a lancé officiellement le University Challenge, première édition. L'objectif est de permettre aux étudiants d'être des citoyens avertis, capables de prendre des décisions financières éclairées. Les participants s'en réjouissent et demandent à l'ARMC de continuer à organiser ses séances dans les institutions universitaires.

L'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux (ARMC) a procédé ce 30 mai 2025 à l'hôtel Source du Nil à l'ouverture de l'University Challenge. Des étudiants issus de quatre universités ont participé à cette activité.

A cette occasion, Dr Arsène Mugenzi, directeur général de l'ARMC a fait savoir que le développement du marché des capitaux est encore à ses débuts au Burundi.

Pourtant, il précise que ce marché joue un rôle crucial dans le financement de l'économie et la mobilisation de l'épargne nationale. Il constitue une véritable alternative aux mécanismes de financement traditionnel et un levier important pour l'investissement productif.

La méconnaissance du fonctionnement du marché des capitaux par le public, un défi majeur

Malheureusement, Mugenzi fait remarquer que la méconnaissance généralisée du fonctionnement de ce marché par le public en particulier et par les jeunes freine sa croissance. C'est pourquoi cette institution a initié cette activité orientée spécifiquement vers les étudiants qui sont les décideurs, les investisseurs et les leaders de demain.

Mugenzi indique que le University Challenge vise non seulement à informer les étudiants mais aussi à les inciter à s'engager activement dans la compréhension des mécanismes d'investissement, de la connaissance des produits financiers et du rôle joué par les différents acteurs du marché notamment le régulateur, la Bourse, les intermédiaires, les conseillers en



Dr Arsène Mugenzi, directeur général de l'ARMC : « grâce au développement du marché des capitaux, les opérateurs économiques auront l'occasion de trouver des financements à long terme pour pouvoir booster la production ».

investissements et les gestionnaires actifs.

L'objectif est de leur permettre d'être des citoyens avertis, capables de prendre des décisions financières éclairées. Selon toujours lui, l'ARMC va continuer ses séances dans les institutions universitaires. «Notre objectif est de vous faire des citoyens économiquement avertis, capables de prendre des décisions financières éclairées. Cela vous permettra de devenir des acteurs de ce marché en pleine structuration», renchérit Mugenzi.

Vers le renforcement de la culture de l'épargne individuelle

Il fait remarquer qu'à travers cette initiative, l'ARMC qu'il chapeaute espère également renforcer la culture de l'épargne individuelle et collective ainsi que de l'investissement responsable avec pour objectif de stimuler l'intérêt pour les produits d'investissement locaux et créer une plateforme d'échange entre les experts du secteur et la jeunesse estudiantine. Il ajoute que l'ARMC croit fermement que le renforcement des capacités financières des jeunes est un pilier pour bâtir une économie plus résiliente, inclusive et dynamique.



Les étudiants qui ont participé à cette activité se réjouissent du fait qu'ils ont compris ce que c'est le marché des capitaux et que ce dernier permet de bénéficier des financements à long terme.

Au moment où l'économie du pays est confrontée à certains défis tels que l'inflation, la faible production.. etc, Mugenzi indique que le marché des capitaux vient comme une solution à ces derniers.

Le mécanisme que le marché des

capitaux amène est de pouvoir détourner l'usage abusif de l'épargne dont les burundais disposent pour la canaliser vers des projets d'investissement solides.

Marché des capitaux, une voie pour trouver des financements à long terme

Avec le marché des capitaux, Mugenzi affirme que les opérateurs économiques auront l'occasion de trouver des financements à long terme pour pouvoir booster la production. C'est dans ce sens qu'ils pourront produire des centaines de milliers de tonnes de riz, de poissons, etc, argue-t-il.

Cet économiste demande aux burundais de fournir d'efforts pour épargner. Selon lui, la position de Keynes qui dit qu'on épargne après avoir consommé ne rime pas avec le contexte actuel. «Un investisseur bien éduqué financièrement consomme après avoir épargné, car les besoins sont illimités. Si on se focalise à la consommation, on ne pourra jamais épargner. La consommation est toujours là. On arrive même à consommer ce dont on n'a pas besoin. On s'endette même pour consommer davantage », explique Mugenzi. Il suggère alors de bien structurer les revenus et d'épargner une partie de ces derniers.

C'est quoi le marché des capitaux ?

Consolata Kabaganwa, chargée de l'éducation et sensibilisation du public, de la communication et des relations publiques au sein de l'ARMC laisse entendre que le marché des capitaux est un lieu (réel ou virtuel) où s'échangent des fonds entre ceux qui ont des capitaux excédentaires (investisseurs) et ceux qui ont besoin de financement (entreprises, gouvernements, collectivités locales).

Il permet de financer l'économie réelle (création d'emplois, innovation, infrastructures).

Quid de l'importance du marché des capitaux ?

Selon toujours elle, le marché des capitaux a une importante capitale dans le développement du pays, car il contribue à la mobilisation

l'épargne pour financer des projets. Il favorise l'innovation et la croissance économique, permet aux investisseurs de diversifier leurs placements, augmente la transparence économique et facilite la gestion des risques via les produits financiers.

Les participants ravis

Les étudiants qui ont participé à cette activité se réjouissent du fait qu'ils ont compris ce que c'est le marché des capitaux et que ce dernier permet de bénéficier des financements à long terme. Il s'agit d'une démocratie financière où chacun trouve sa place. Ils ont eu l'occasion de bénéficier des connaissances sur le fonctionnement et les opportunités du marché des capitaux au Burundi. Pourtant, ces étudiants demandent à l'ARMC de multiplier de telles séances dans les institutions universitaires.

Notons que la mission principale de l'ARMC est de réglementer et développer au Burundi un marché des capitaux ordonné, équitable, transparent et efficient. Elle vise être un régulateur innovant d'un marché robuste et compétitif à l'échelle régionale et mondiale avec pour objectif de faire du marché des capitaux du Burundi une destination d'investissement locale, régionale et internationale attrayante.



Consolata Kabaganwa, chargée de l'éducation et sensibilisation du public, de la communication et des relations publiques au sein de l'ARMC : « Le marché des capitaux est un lieu (réel ou virtuel) où s'échangent des fonds entre ceux qui ont des capitaux excédentaires (investisseurs) et ceux qui ont besoin de financement (entreprises, gouvernements, collectivités locales) ».



**VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?**

**PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES**

